

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN COMMUNE DE SUNDHOUSE

COMPTE RENDU INTEGRAL

de la séance du 9 juin 2009

sous la présidence de M. Jean-Louis SIEGRIST, Maire.

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : tous les membres, sauf M. Cédric OTZENBERGER, absent excusé.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués en date du 2 juin 2009 par invitation déposée en leur boîte aux lettres ; à cette invitation était joint l'Ordre du Jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2009
2. Gendarmerie : renouvellement du bail de location
3. Chasse communale : approbation des associés des lots 1 et 2
4. Ecole maternelle : poste d'apprenti CAP Petite Enfance
5. Demande de subvention
6. Salle polyvalente : convention d'études avec le CAUE
7. Projet d'école rurale numérique
8. Intervention des Adjointes
9. Divers

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2009

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2) Gendarmerie : renouvellement du bail de location

Il est exposé au Conseil que la Gendarmerie vient de renoncer à la signature du bail qu'elle avait proposé et que le Conseil avait approuvé le 2 septembre 2008 (ancien bail échu le 1^{er} septembre 2007).

Le nouveau bail proposé prévoit un loyer annuel de 65 012.71 € (contre 68 229.07 € pour le bail précédemment proposé).

Le loyer relatif au bail échu était de 57 401.46 €.

Le bail prévoit la location pour une durée de 9 ans ainsi que, comme les baux précédents, une clause de résiliation dans un délai de 6 mois dans le cas où, pour quelque cause que ce soit et notamment par suite de suppression, fusion ou transfert de service, l'Etat n'aurait plus l'utilisation des locaux loués.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

autorise M. le Maire à signer le renouvellement du bail de location de la caserne de Gendarmerie (y compris les garages) sise 3 rue du Collège avec M. le Trésorier Payeur Général de la Région Alsace et du Bas-Rhin agissant au nom et pour le compte de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

3) Chasse communale : approbation des associés des lots 1 et 2

Vu la décision du Conseil Municipal d'attribution par voie de convention de gré à gré pour le lot 2 en date du 26 octobre 2005 ;

Vu les demandes formulées par M. RAPP, Président de l'Association de Chasse Les Blaireaux locataire des lots 1 et 2 ;

Vu l'article 11 du cahier des charges relatif à la location des chasses ;

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

agrée en qualité d'associés les personnes ci-après pour les lots 1 et 2 :

- M. Jean-Claude RAPP domicilié à Sundhouse (67)
- M. Albert MARTER domicilié à Schoenau (67)
- M. Reynald KLEIN domicilié à Illkirch (67)
- M. Gabriel KOEBEL domicilié à Schoenau (67)
- M. Dominique KRENTZ domicilié à Kintzheim (67)
- M. Bernard ERHART domicilié à Schoenau (67)

ADOPTE A L'UNANIMITE.

4) Ecole Maternelle : poste d'apprenti CAP Petite Enfance

M. le Maire expose que le contrat d'apprentissage de Mlle Tiffany MOIOLI se termine le 2 juillet prochain.

Vu la demande de Mme la Directrice de l'Ecole Maternelle,
Sur proposition de M. le Maire,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

- **approuve** le maintien de ce poste d'apprenti en CAP Petite Enfance à l'Ecole Maternelle ;
- **dit que** le maître d'apprentissage sera Mme Christine MARY, ATSEM titulaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

5) Demande de subvention

M. le Maire donne lecture de la demande de subvention émanant du Comité Départemental du Bas-Rhin de la Prévention Routière.

Cette association sollicite un appel de fond pour le remplacement du véhicule mis à disposition de M. Gilles MERIEUX, sous-brigadier de la CRS 37 et détaché au Centre de Prévention et d'Education Routière. Son action vise à enseigner les règles de sécurité routière dans les écoles des Communes adhérentes, dont SUNDHOUSE.

Vu l'appel de fond sollicité auprès des communes de 1 001 à 2 000 habitants,
le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
accorde une subvention de 800 € à La Prévention Routière – Comité du Bas-Rhin.

ADOPTE par 13 voix pour et 1 abstention.

6) Salle polyvalente : convention d'études avec le CAUE

Dans le cadre de l'étude sur une éventuelle extension de la salle polyvalente, M. le Maire propose de passer une convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage avec le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). L'objet de celle-ci serait la définition des actions et l'amélioration de la formulation de la commande en matière d'équipements publics, afin d'élargir et d'approfondir la réflexion préalable et d'intégrer dans la commande, l'élaboration du projet et de son suivi.

La contribution financière relative à cette mission s'élève à 8 000 €.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
autorise M. le Maire à signer cette convention avec le CAUE du Bas-Rhin.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

7) Projet d'école rurale numérique

Mme Josiane GERBER présente le programme du développement du numérique dans les écoles rurales.

Ce programme, initié par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du plan de relance et doté d'un budget de 50 millions d'euros, prévoit l'équipement numérique de 5 000 écoles situées dans des communes rurales du moins de 2 000 habitants.

Le nombre de projets susceptibles d'être retenus pour le département du Bas-Rhin s'élève à 99.

Si la candidature est retenue par le Ministère de l'Education Nationale, celui-ci subventionnera cet équipement à hauteur de 80 %.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

- **autorise** M. le Maire à déposer l'acte de candidature au plan d'école numérique ;
- **approuve** la dépense de 11 740 € HT pour l'acquisition d'un tableau blanc interactif, d'une classe mobile composé de 9 ordinateurs portables équipés de logiciels éducatifs.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

8) Intervention des Adjoint

M. Pierre GRAFF :

- Signale les dégradations commises dans l'entrée de la salle polyvalente (tags) et indique que la remise en état se fera rapidement ;

- Communiquer les informations relatives aux autorisations d'occupation du sol (permis de construire et déclarations préalables).

Mme Josiane GERBER :

- Une séance d'initiation au lavage des mains a été organisée à l'école primaire ;
- L'opération "Oschterputz" a eu lieu le 3 juin avec la participation de classes de l'école primaire. Le volume de déchets a été relativement peu important ;
- Un Conseil Municipal des Enfants aura lieu le 23 juin ;
- Le 16 juin aura lieu une réunion de la Commission Environnement et Cadre de vie en vue de la préparation du fleurissement d'automne ;
- Le Jury fleurissement sera de passage dans la Commune le 27 juillet à partir de 14 h.

M. Claude GERBER :

- En vue des travaux de voirie prévus dans les rues de Diebolsheim, Walter, de la Potence et du Canal, une réunion d'information des propriétaires riverains aura lieu le lundi 29 juin.

9) Divers

- Jumelage 2010 : le Conseil retient la période de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2010). Ces dates seront proposées aux amis Périgourdins ;
- Logement communal 2^e étage 1 rue du Dr Albert Schweitzer : suite à la résiliation de Mme MARICHY, le Conseil approuve qu'il soit loué à M. Jérôme BLORTZ ;
- Projet de reprise de l'Immeuble La Demi-Lune : M. le Maire indique que M. Nicolas FEHLMANN poursuit la préparation et les études relatives à son projet ;
- Contrat de Territoire : compte tenu de l'absence de M. le Maire à la date du 17 juin, le Conseil délègue M. Pierre GRAFF, 1^{er} Adjoint, pour la signature du Contrat de Territoire Marckolsheim – Grand Ried ;
- Périscolaire : le projet avance au niveau de la Communauté de Communes du Grand Ried, un 1^{er} site ouvrira ses portes à la rentrée à Richtolsheim.
- M. Jacques SKOTARCZAK demande que le plan de circulation des bus soit respecté pour l'ensemble des transporteurs ;
- Mme Carole MEYER signale qu'un arbuste empiète sur le trottoir du côté sud de la rue Principale ;
- M. Fabien ANSTETT signale que le vitrage de la cabine téléphonique, située aux HLM, a été brisé.

Fait à SUNDHOUSE, le 25 juin 2009

Le Maire,

Jean-Louis SIEGRIST

